



Groupe UDC Haute-Sorne

Bassecourt, le 11 décembre 2018

Postulat

N° 9

Sauver des vies

Basée sur les modèles du Tessin et de Fribourg qui ont fait leurs preuves, la fondation ReaJura Cœur a pour but d'augmenter le taux de survie lors d'un arrêt cardiaque sur le territoire cantonal par la formation du public, des partenaires feux bleus locaux (polices et pompiers) et cantonaux, des enfants scolarisés, ainsi que par le placement de défibrillateurs disponibles 24/7 et par la coordination de l'ensemble avec une application en collaboration avec ses partenaires (SSA, HJU et CASU 144Fr).

La fondation Réajura Cœur propose la mise en place de défibrillateurs sous forme de location. L'appareil est mis à disposition des entités publiques pour un prix annuel de location, ceci afin de réduire les coûts, mais essentiellement dans un but de diminuer les contraintes d'entretien.

Dès lors, nous demandons au conseil communal d'étudier la possibilité d'installer des défibrillateurs dans certains lieux publics de notre commune.

Grégory Gunzinger

Signature  
Signature  
Signature